

# FOCUS : PROGRAMME « PLANTONS DES HAIES »

En Ile-de-France, le programme « **plantons des haies** » est doté d'un budget de 1,4 million d'euros. Ouvert à tous types d'acteurs, il vise à la plantation de 200 km de haies en 2 ans.

## Et concrètement ?

Un dispositif de soutien à l'investissement pour la plantation de haies et d'arbres intra-parcellaires à destination des exploitants agricoles sera proposé par la DRIAAF en juin 2021. La liste des dépenses éligibles est détaillée ci-dessous. Les taux d'aides seront de 90 % pour la plantation de haies et de 80 % pour les systèmes agroforestiers.



### Dépenses éligibles au dispositif

- Diagnostic et étude technique
- Plantation
- Pose de clôture
- Mise en défens
- Entretien, taillage
- Paillage, piquetage

En amont de l'ouverture de l'appel à projets, la Chambre d'agriculture souhaite **recenser les demandes des exploitations potentiellement intéressées** par ce dispositif. Ce recensement s'effectue dès à présent sur la Fosse de Melun, territoire historique à enjeux Eau et Biodiversité.

Si vous avez un projet concernant la plantation et/ou l'entretien de haies, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions **vous accompagner tant sur les aspects technique, que financier.**

### MON PROJET « PLANTONS DES HAIES »

Raison sociale : \_\_\_\_\_ Nom de l'exploitant : \_\_\_\_\_  
 Commune du siège : \_\_\_\_\_  
 Commune(s) concernée(s) par le projet : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Projets envisagés		Linéaire / Surface	Commentaires
Haie basse	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ mètres	
Haie brise-vent	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ mètres	
Haie champêtre	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ mètres	
Agroforesterie intra-parcellaire	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ hectares	
Autre (préciser) :			

Informations à retourner à l'animatrice du plan d'action de la Fosse de Melun :

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France - Antsiva RAMARSON - Service Environnement  
 418 rue Aristide Briand - 77350 LE MEE-SUR-SEINE ou par mail à : [antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr](mailto:antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr)

### Une question ? Envie d'aller plus loin ? VOS CONTACTS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :

**Antsiva RAMARSON** Animatrice du volet agricole : [antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr](mailto:antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr) | 06.47.11.79.24  
**Céline BUSTANY** Conseillère technique : [celine.bustany@idf.chambagri.fr](mailto:celine.bustany@idf.chambagri.fr) | 06.71.39.38.87  
**Benoit VIZARD** Conseiller technique : [benoit.vizard@idf.chambagri.fr](mailto:benoit.vizard@idf.chambagri.fr) | 07.75.10.58.41

Réalisation : Chambre d'agriculture de Région IDF – Mai 2021

[www.idf.chambre-agriculture.fr](http://www.idf.chambre-agriculture.fr)



N°1

## L'ACTU FOSSE DE MELUN

Mai 2021

« Vous êtes agriculteur sur le territoire de la Fosse de Melun... »

Ça s'est passé sur votre territoire / Prochainement

Focus : programme « Plantons des haies »

### Plan d'action de protection des captages de la Fosse de Melun – Basse Vallée de l'Yerres 2020-2025

Avec la participation financière de :



AGRICULTURES & TERRITOIRES  
 CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE-DE-FRANCE

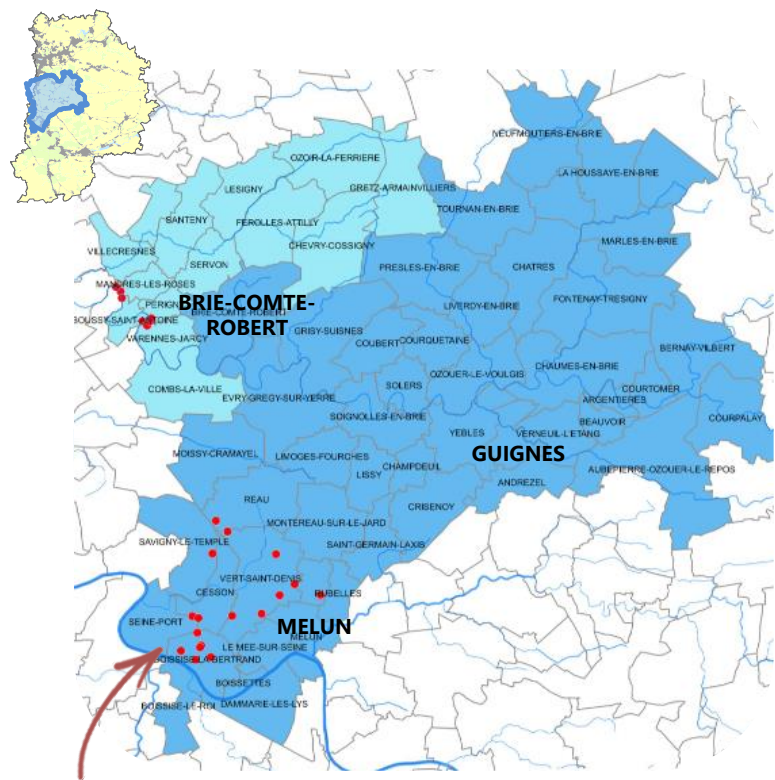
Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France – Service Environnement  
 418 rue Aristide Briand – 77350 LE MEE-SUR-SEINE  
 01 64 79 30 63 - [environnement@idf.chambagri.fr](mailto:environnement@idf.chambagri.fr)



« Vous êtes agriculteur sur le territoire de la Fosse de Melun... »

Vous vous interrogez encore sur ce que cela signifie ? Une explication s'impose.

## UN PEU D'HISTORIQUE...



En 2009, la loi Grenelle a classé 13 captages de Seine-et-Marne comme prioritaires pour la protection de la ressource en eau. C'est le cas de certains captages de la **Fosse de Melun** (77) et de la **Basse Vallée de l'Yerres** (94) qui prélèvent dans la nappe du Champigny (● sur la carte ci-contre). Exploités par VEOLIA, SUEZ et le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, ils ont été classés au titre de l'**enjeu « phytosanitaires »** en raison de concentrations dans les eaux brutes supérieures aux normes.

La compréhension du fonctionnement de ces captages a permis d'identifier des relations entre les pressions exercées par **différentes activités (industrielle, urbaine, agricole)** et la qualité de l'eau.

La majorité de l'eau captée par les forages en question (●) provient de ce territoire dit « de la Fosse de Melun ».

Un **plan d'actions multi-acteurs** visant à réduire l'impact des produits phytosanitaires sur la ressource en eau a donc été mis en œuvre de 2014 à 2018. Il est financé par les 3 producteurs d'eau (VEOLIA, SUEZ, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Son volet agricole, animé par la Chambre d'agriculture, concerne « **63 communes, 31 000 hectares de SAU, 260 exploitations en grandes cultures** (ayant au moins une parcelle sur le territoire) ».

→ En 5 ans, **60 % des exploitations** ont été sensibilisées via un accompagnement collectif ou individuel.

### ET « LES AUTRES » ?

#### COLLECTIVITES

On est passé de 9 communes zéro phyto en 2014 à 36 en 2018. Elles ont été accompagnées par l'association AQUI'Brie.



#### INDUSTRIELS

Parmi les 16 000 entreprises du territoire, 1 500 ont été identifiées prioritairement pour réaliser un « diagnostic Eau ». Ce travail a été réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

## ... QUELLES PERSPECTIVES ?

Reconduit jusqu'à 2025, le plan d'action est à présent recentré sur :

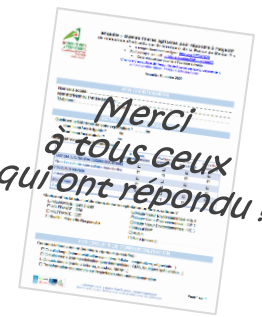
- Le **volet agricole** : le conseil individuel aux exploitants est maintenant renforcé, tout en poursuivant l'accompagnement collectif, grâce à la présence de **deux conseillers techniques dédiés à votre territoire**.
- La **communication** auprès de l'ensemble des acteurs : la lettre d'information que vous tenez entre les mains est conçue dans cet objectif.

## ÇA S'EST PASSÉ SUR VOTRE TERRITOIRE...

### Automne-hiver 2020/2021 • Etat des lieux et perspectives de développement des filières Bas Niveau d'Intrants et biologiques

Vous avez été sollicités à l'automne 2020 pour répondre à une enquête sur les filières Bas Niveau d'Intrants et biologiques. L'étude complète a été finalisée en mars 2021.

Vous avez mis en avant **certaines filières (luzerne, soja, lin textile)** à développer tant sur l'aspect des débouchés, qu'en termes d'accompagnement technique. Les résultats vous seront communiqués dans une prochaine lettre. Cette étude servira de base pour poursuivre la réflexion sur la mise en place concrète de ces filières.



### 10 mars 2021, Montereau-sur-le-Jard • Tour de plaine « actualités des cultures »

Parmi les cultures observées au sein de l'exploitation visitée ce jour, le **pois d'hiver** est introduit depuis 2 ans, soutenu par le plan national « protéines végétales ». Il vient en remplacement du colza d'hiver qui présente des rendements aléatoires et souffre d'attaques de ravageurs nécessitant plusieurs interventions insecticides. Cette année, le pois d'hiver semble être une alternative efficace car, malgré le froid, la culture se porte globalement bien au sein de cette exploitation et la parcelle visitée était propre grâce au désherbage d'automne. Sur ce secteur, on peut espérer un rendement de **40 à 50 quintaux** cette année pour le pois d'hiver.

### Depuis 2020 • Lancement du « Conseil Individuel dans un Cadre Collectif (CICC) »

Le CICC, c'est quoi ?

- ✓ Un **programme d'actions sur 3 ans adapté à votre exploitation**
- ✓ Un **accompagnement technique** par votre conseiller de la Chambre d'agriculture
- ✓ Un suivi de l'**impact de vos pratiques sur la ressource en eau**.

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous !

## PROCHAINEMENT

### 11 mai 2021 à 10 heures • Animation « HELIOSEC® » EARL LESLAIDYR, Ferme de la Ronce, La Houssaye-en-Brie

Grâce à un partenariat avec l'entreprise SYNGENTA, un HELIOSEC® a été installé récemment au sein d'une exploitation du territoire. *De quoi s'agit-il ?* L'HELIOSEC est un **dispositif de gestion des effluents phytosanitaires** par déshydratation naturelle : venez le découvrir et échanger avec nous sur son fonctionnement !



### 15 juin 2021, Champcenest • Visite de la plateforme d'expérimentation « agriculture de conservation »

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture vous invite à visiter sa plateforme d'expérimentation Centre Seine-et-Marne. Le 15 juin prochain, rendez-vous à Champcenest pour parler **agriculture de conservation** !



### Juin 2021 • Lancement du programme « Plantons des haies »

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, un appel à projets visant à **financer la plantation de haies et d'arbres intraparcellaires** sera lancé par la DRIAIF. Vous avez déjà des projets en ce sens ? N'hésitez pas à nous en faire part dès maintenant (compléments au dos).

